

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL A COMMANDE N° DNCMP/31./F/2018-2019 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS DE BUREAU A LA MUTUELLE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication : le 16/10/2018

Date d'ouverture des offres : le 05/11/2018

La Direction Générale de la Mutuelle de la Fonction Publique lance un Avis d'Appel d'Offres Ouvert National à commande pour la fourniture des matériels de bureau à la mutuelle de la fonction publique.

1. OBJET.

L'objet du présent marché est la fourniture des matériels de bureau à la Mutuelle de la Fonction Publique dont les quantités et les caractéristiques sont précisées dans les spécifications techniques. **Le marché est à commande.**

2. FINANCEMENT DU MARCHE.

Le marché est financé sur le Budget de la Mutuelle de la Fonction Publique pour l'exercice 2018-2019.

3. PARTICIPATION.

La participation au présent marché est ouverte à toute personne physique ou morale résidant sur le territoire du Burundi justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

La participation aux soumissions implique l'acceptation sans restriction ni réserve de toutes les clauses et conditions du présent Dossier d'Appel d'Offres.

Pour qu'elle soit valable et prise en considération, toute offre doit être libellée conformément aux dispositions du présent Dossier d'Appel d'Offres.

4. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes à l'adresse ci-après :

Direction Générale de la Mutuelle sise au Boulevard du JAPON N°36, B.P. 1784 Bujumbura-Burundi.

Téléphone 22 21 72 55, 22 25 87 63, Fax 22 22 56 36

E-mail : mfpburundi@gmail.com



Il peut être obtenu contre paiement de **50.000 FBU** dont **la moitié** est à verser **au compte n° 1123/037** ouvert à la B.R.B **au nom de la Mutuelle de la Fonction Publique** et l'autre moitié **au compte de l'OBR n° 1101-001-04**, ouvert à la BRB, avec mention du numéro du Dossier d'Appel d'Offres.

5. PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées sous plis fermés dans une même enveloppe contenant deux autres enveloppes dont une pour l'offre technique et l'autre pour l'offre financière. Elles seront adressées à Monsieur le Directeur Général de la Mutuelle de la Fonction Publique à l'adresse suivante :

Boulevard du JAPON N°36, B.P. 1784 Bujumbura, Téléphone 22 21 72 55, 22 25 87 63

Les offres devront porter la mention suivante :

« **OFFRE POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS DE BUREAU A LA MUTUELLE DE LA FONCTION PUBLIQUE DAO N° DNCMP/ *7.1* /F/2018-2019** ».

A n'ouvrir qu'en séance publique du *05/M*/2018 prévue à 10h.

Les offres devront être paraphées, paginées et avoir une table des matières.

6. VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres. Passé ce délai, la Direction Générale de la Mutuelle de la Fonction Publique pourra leur demander la prolongation de la validité de leurs offres.

7. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Les offres rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat de la Direction Générale de la Mutuelle de la Fonction Publique au plus tard le *05/M*/2018 à 09heures 30 minutes.

Aucune offre, modification ou complément ne peut être reçue, ni retirée après que la séance soit déclarée ouverte.

Elles doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous pli fermé, l'enveloppe portant clairement la mention «**OFFRE POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS DE BUREAU A LA MUTUELLE DE LA FONCTION A N'OUVRIR QU'EN SEANCE PUBLIQUE DU *5* /*M* / 2018**» à 10h.

8. SEANCE D'OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des enveloppes aura lieu le 05/11/2018 à 10heures, en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants, dans la salle de réunion située au deuxième étage, numéro 207. L'ouverture des offres techniques et financières se fera en même temps dans la salle des réunions de la Mutuelle.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

9. REVISION DES PRIX

Les prix sont fermes, non révisables et non actualisables. Une offre présentée avec une clause de révision des prix sera considérée comme ne satisfaisant pas aux conditions d'Appel d'Offres et sera rejetée.

10. CAUTION DE SOUMISSION.

Une caution de soumission de **DEUX MILLIONS BIF (2.000.000 FBU)** devra être remise à l'ouverture des offres. Son absence entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Elle sera saisie et réalisée en cas de désistement du soumissionnaire en défaut. Elle doit revêtir la forme de garantie bancaire émise par une banque agréée et conformément au modèle y relatif en annexe II.

11. DELAI DE LIVRAISON

Le délai de la première livraison est au maximum d'un (1) mois dès la réception de la lettre de commande. Les expéditions partielles sont autorisées sans toutefois dépasser le délai convenu. Les autres livraisons se feront conformément au calendrier fixé dans la lettre de commande.

Fait à Bujumbura, le 03/10/2018

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MUTUELLE

